

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du LUNDI 13 NOVEMBRE 2023**

Le 13 novembre 2023 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 07 novembre 2023 – Nombre de membres 29 – Présents 26

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,
ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,

ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, de MIEULLE Roger, de RICHEMONT Xavier, DIARD Françoise, DUPUIS Virginie, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, MOGUET Françoise, THIBAUT Jean-Paul conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : DELUK – de BUYSSCHER Véronique (pouvoir à LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine), LANGLAIS Hélène (pouvoir à LEDERNET Christian)

Absent excusé : SIMON Emmanuel

Absent : Néant

Secrétaire de Séance : CHERRÉ Christelle.

DCM N° 2023 – 088 : BUDGET COMMUNAL 2023 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur le Maire donne la parole à Mme ATANI Béatrice, adjointe au Maire chargée des finances et du budget. Madame ATANI présente la décision modificative suivante :

DÉPENSES				RECETTES			
Chapitre Compte	Libellé	Montant		Chapitre Compte	Libellé	Montant	
		Chapitre	Compte			Chapitre	Compte
	SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION DE FONCTIONNEMENT		
012	Charges de personnel et frais assimilés	40 000,00		013	Atténuations de charges	- 5 000,00	
6216	Personnel affecté par le GFA		12 000,00	6419	Remb. sur rémunération du personnel		5 000,00
64111	Rémunération principale (perso. titulaire)		15 000,00	70	Produits des services, du domaine ...	- 15 000,00	
64131	Rémunération (perso non titulaire)		6 000,00	70328	Autres droits de location et station.		5 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF		3 500,00	70688	Autres prest. de service (salle fêtes)		20 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite		3 500,00				
68	Dotations aux amort. et provisions	1 630,00		73	Impôts et taxes	20 000,00	
6817	Provision pour dépréciation d'actifs circulants		1 630,00	7381	Taxe addit. droits mutation		20 000,00
				74	Dotations, subventions, participations	46 743,00	
				74121	Dotation de solidarité rurale		41 743,00
				7478	Autres organismes (CAF)		5 000,00
022	Dépenses imprévues fonctionnement	13 113,00		75	Autres produits de gestion courante	33 000,00	
022	Dépenses imprévues fonctionnement		13 113,00	752	Revenus des immeubles		33 000,00
023	Virement à la section d'investissement	40 000,00		77	Produits exceptionnels	15 000,00	
023	Virement à la section d'investissement		40 000,00	773	Mandats annulés ex antérieurs		-
				7788	Produits exceptionnels (remb perso)		15 000,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCT	94 743,00			TOTAL RECETTES DE FONCT	94 743,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
OPERATIONS NON AFFECTEES				VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTI.			
10226	Remb. Taxe Aménagement	- 44 800,00	5 200,00	021	Virement de la section de foncti.	40 000,00	40 000,00
2313	Constructions		50 000,00				
	161 - EGLISE DE MORANNES	80 000,00					
2313	Constructions		80 000,00				
	207 - BATIMENTS ET MATERIEL	10 000,00					
2313	Constructions		10 000,00				
	208 - VOIRIE ET MATERIEL CHEMIRE DAUM	551 500,00					
2315	Installations et matériels		551 500,00				
	216 - TRAVAUX RUE DU PONT RD 26	286 155,82		216 - TRAVAUX RUE DU PONT RD 26	54 210,25		
2315	Installations et matériels		286 155,82	1321	Subv Etat (DETR)		33 485,25
				1323	Subv au titre des amendes de police		20 725,00
	217 - TRAVAUX RUE DE LA FRATERNITE RD859	617 306,00			217 - TRAVAUX RUE DE LA FRATERNITE RD859	302 951,57	
2315	Installations et matériels		617 306,00	1321	Subv Etat (DETR)		67 491,00
				1323	Subv au titre des amendes de police		27 317,00
				1323	Participation du Département		208 143,57
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	397 161,82			TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	397 161,82	

Madame ATANI rappelle que les crédits sont votés par chapitre pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte cette proposition.

La présente délibération sera déposée en préfecture et ampliation transmise à Monsieur le Trésorier de BAUGÉ EN ANJOU.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN

